

## Année scolaire 2025-2026

## Formulaire d'autorisation de droit à l'image

La publicité ou la reproduction d'une image (sur papier, sur le web...) sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non.

Font exception à cette règle :

Ecrire Lu et approuvé, prénom et Nom

- Les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos
- Toutes personnes médiatisées (personnalités politiques, artistes, sportifs...) dans l'exercice de leur vie publique.

Je soussigné(e)
Nom :
Prénom :
Veuillez cochez la bonne case
autorise l'utilisation de son image ou(et) de celle du (des) mineur(s) dont je suis le représentant légal, sur les photos prises dans le cadre d'activités scolaires ou périscolaires.
n'autorise pas l'utilisation de son image ou(et) de celle du (des) mineur(s) dont je suis le représentant légal, sur les photos prises dans le cadre d'activités scolaires ou périscolaires.
Prénom et nom de l'élève :
Classe :
Adresse:
Code postal/ville :
Tel ou courriel (facultatif) :
Utilisation des images :
Pour illustrer les actions de communication de l'Institut Mesnières (Château de Mesnières, 76270
MESNIERES EN BRAY), sous la forme de site web*, animation multimédia, exposition, édition papier
presse ou campagne publicitaire, ou toute autre forme de communication et ce, sans aucune indemnité et sans limite dans le temps.
Je déclare avoir 18 ans ou plus et avoir la capacité de signer ce formulaire en mon propre nom.
J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.
Fait àlele
Signature :

<sup>\*</sup>Un droit de retrait d'images sera proposé sur les sites web gérés par l'établissement (valable aussi comprenant la page Facebook et Instagram de l'Institut Mesnières).